

Compte--rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2026

Présents :

Nom	Prénom	Présent	Absent	Pouvoir
BESLON	Laurent			
DUBOIS	Marina			
DUMOTTIER	Angélique			
FEUILLET	Maryline			
FOULON	Franck			
HEUDIER	Michel			
HUE	Thierry			
LARCHER	Hélène			
LAVEILLE	Denis			
LEBRETON	Sébastien			
LEGENTIL	Odile			
LEGLINEL	Lydie			
LEGRAND	Eliane			
LEMAITRE	Lydie			
LEROY	Serge			A donné pouvoir à Franck Foulon
MARIE	Gaëlle			
MOURE	Elise			
OZOUF	Yves			
PASQUET- JULY	Marion			
PICQUES	Florian			A donné pouvoir à Laurent Beslon
RENAULT	Philippe			
RICHARD	Jocelyne			
RICHARD	Aurélien			A donné pouvoir à Elise Mouré

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	20	3	23

Secrétaire de séance : **DUMOTTIER Angélique**

1) Approbation des PV_des conseils municipaux en date du 20 mars 2026 et du 24 mars 2026

Pour le conseil municipal du 20 mars 2026

Rapporteur : Laurent Beslon

Pour :	Contre :	Abstentions :
---------------	-----------------	----------------------

Pour le conseil municipal du 24 mars 2026

Rapporteur : Marina Dubois

Observations du conseil municipal : Approbation à l'unanimité

Pour : 23	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

Présentation des services communaux

Aline Leneveu rappelle ces chiffres :

	COMMUNE	CCAS
Titulaires	25	6
Moyenne âge	48,76	43,67
Médiane âge	51	49
Femmes	15	5
Hommes	10	1

Contractuels	9	5
Moyenne âge	43	44,4
Médiane âge	48	48
Femmes	8	3
Hommes	1	2

ETP total	25,82	9,1
-----------	-------	-----

Ventilation/catégorie		
A	1	1
B	1	0
C	32	10

Nb Métiers	15	4
------------	----	---

Et Aline rappelle que la commune de Tessy-Bocage dispose de services publics tel que le Pôle des solidarités, le camping municipal ou le théâtre que d'autres communes de même strate de population n'ont pas. C'est pourquoi, la masse salariale peut paraître importante.

Une présentation a été faite

- Par Mélanie Levallois pour le service Pôle des solidarités et CCAS
- Par Stéphane Dufour pour le service technique
- Par Nathalie Cornu pour le service Population et Manifestations (principalement)
- Par Marie-Astrid Bosché pour le service Évènementiel et locations (principalement)
- Par Paul Rousselin pour le service Compta/RH (principalement)
- Par Marie-Pierre Sébert pour le service bibliothèque (principalement)

Aline Leneveu a ensuite présenté les trombinoscopes des service « Affaires scolaires », Tourisme et Culture.

2) Délibération portant sur les indemnités des conseillers municipaux délégués

Rapporteur : Madame le Maire

Présentation d'une proposition de répartition d'indemnités.

		% IM 835 IB1027	mensuel brut : 2026
Maire	Jocelyne RICHARD	36,5	1 500,34 €
Adjoint 1	Franck FOULON	19,47	800,32 €
Adjoint 2	Hélène LARCHER	19,47	800,32 €
Adjoint 3	Laurent BESLON	19,47	800,32 €
Conseiller délégué 1	Lydie LEGLINEL	6,09	250,33 €
Conseiller délégué 2	Serge LEROY	6,09	250,33 €
Conseiller délégué 3	Yves OZOUF	6,09	250,33 €
Conseiller délégué 4	Angélique DUMOTTIER	4,38	180,04 €
Conseiller délégué 5	Denis LAVEILLE	4,38	180,04 €
TOTAL (attention EIG)		121,94	5 012,37 €
			60 148,48 €

Décision du conseil municipal

Observations du conseil municipal :

Enveloppe maximale de 90 750,48 euros n'est pas consommée puisque le montant annuel voté est de 60 148,48€

Elise Mouré se demande si la différence de 30602 € entre l'enveloppe maximale légale et l'enveloppe réelle ne pourrait pas être fléchée vers une action.

Franck Foulon dit qu'il est difficile de flécher
Pour l'instant cette différence sert à améliorer l'excédent de fonctionnement.
Il souhaite que

Madame le Maire propose que des actions peuvent être présentées et voir comment elles seront financées.

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

3) Désignation de référents pour des organismes

= Correspondant défense

Le correspondant défense constitue un interlocuteur privilégié pour les autorités civiles et militaires. Il a notamment pour mission :

- *d'informer et de sensibiliser les administrés aux questions de défense et de citoyenneté ;*
- *de relayer les informations relatives au parcours de citoyenneté (recensement, Journée Défense et Citoyenneté) ;*
- *de participer au devoir de mémoire et aux actions commémoratives ;*
- *de maintenir le lien entre la commune et les forces armées.*

Décision du conseil municipal

Sébastien Lebreton

Pour : 23	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

= Correspondant Bois et forêts

Devenir l'interlocuteur privilégié : à l'échelle de la Normandie.

Etre informé, accompagné et faire parti d'un réseau

Décision du conseil municipal

Aurélien Richard

Pour : 23	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

= Correspondants élus pour le COS Normand

Comité des œuvres sociales normand est une association qui œuvre pour l'action sociale en faveur des agents des collectivités territoriales, en proposant des aides, des services et des activités culturelles et de loisirs.

Notre référente « agent » est Marie-Aline Niobey

Les référents « élus » sont invités une fois par aux assemblées générales

Décision du conseil municipal

Un élu référent : Hélène Larcher

Un élu suppléant : Angélique Dumottier

Pour : 23	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

- Représentants pour le comité de programmation du Leader

Le comité de programmation LEADER constitue l'instance décisionnelle du programme. À ce titre, chaque membre participe activement :

- à l'examen et à la sélection des projets présentés au titre du programme LEADER ;
- à l'appréciation de leur cohérence avec la stratégie locale de développement ;
- aux décisions d'attribution des aides européennes, dans le respect des règles d'éligibilité et de gouvernance du programme.

La participation régulière aux réunions (environ 4 par an) est essentielle afin d'atteindre les objectifs de programmation de l'enveloppe financière et de s'assurer d'un accompagnement optimal des bénéficiaires.

Décision du conseil municipal

Membre titulaire : **Jocelyne Richard**

Membre suppléant : **Elise Mouré**

Pour : 23	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

- Proposition de noms pour constituer la CCID

Voir liste proposée

Décision du conseil municipal

Le conseil municipal valide la liste de noms proposées.

Pour : 23	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

4) Délibération portant zone à risque de présence de mэрule

Rapporteur : Madame le Maire

⇒ Voir courrier et carte

Zone concernée : AB (de Tessy-sur-Vire)

Le conseil municipal peut classer la commune dans sa totalité ou la zone concernée

Décision du conseil municipal

Observations du conseil municipal :

La zone proposée , la section AB est peut-être trop large

Peut-on proposer de la rue du moulin au pont de Domjean ?

Côté Vire ?

Il faut se renseigner auprès des services de l'Etat .

Pour : 21	Contre :0	Abstentions : 2
------------------	------------------	------------------------

5) Finances

Rapporteur : Franck Foulon

Le conseil municipal est invité à fixer un prix de location pour la centrale électrique.

Décision du conseil municipal

C'est un lieu pour faciliter la vente de restauration

Il y aura l'électricité et l'eau et un frigo, un évier, un plan de travail

Le bâtiment ne pourra pas accueillir du public

C'est une pièce technique.

Le conseil municipal décide que ce sera gratuit pour toutes les associations de Tessy-Bocage

Le conseil municipal propose d'utiliser le même référentiel que la salle Poitou :

70 € pour particuliers et entreprises commune

100 € pour particuliers et entreprises extérieurs

Pour les Food trucks branchés : ce sera 20€ / soirée (location ponctuelle)

Cela ne peut pas être un emplacement réservé.

La location comprend uniquement le bâtiment.

Il n'y a pas de privatisation possible des équipements publics : sanitaires, aire de jeux, plage verte.

Pour : unanimité	Contre :	Abstentions :
-------------------------	-----------------	----------------------

6) Rapports de commissions et CCAS

= Commission Tourisme

Rapporteur : Denis Laveille

Visite du camping de Pont-Farcy

L'état du bâtiment central (sanitaires et salle de convivialité) pose question : infiltrations dans bâtiment de base et le rapport SOCOTEC portant sur les installations électriques posent beaucoup de questions.

Denis va aller sur place avec Stéphane

Pour rappel,

En 2025 : il y eu 3115 nuitées

En 2024 : 2600 nuitées soit 33 840 €

Résultat net : on a perdu que 616 euros en 2025

En 2024, perte de 14 000 €

Des questions se posent pour 2026 :
Faut-il ouvrir la salle de l'étage ?
Faut-il ouvrir les deux blocs sanitaires ? :

Madame le Maire appelle qu'un diagnostic a été fait sur le bâtiment en 2023 car la commune avait un projet d'une salle de convivialité au rez de jardin + réfection électricité

Madame le maire rappelle qu'il y a une visite de la commission de sécurité le 18 mai.

Suite au sinistre subi en 2025, Qu'en est-il des bouées de sauvetage ?
Il faut refaire un point.

Projet aire de loisirs sur Pont-Farcy

Terrain de tennis, mini-golf : tout cela a beaucoup vieilli

Réunion mercredi 22 avril à 18h00 sur site

NB : concernant le projet d'aménagement d'entrée du camping municipal, il faudra demander au département de la Manche,

Projet sur aire de camping car de Fervaches : l'idée serait d'automatiser l'entrée avec le prestataire Camping Car Park

La commission va rencontrer les commerciaux de ce prestataire courant juin.

- Commission Animation et bien vivre

Rapporteur : Yves Ozouf

Intervention de Noémie Boulier, présidente de l'ACAT, association des commerçants. L'ACAT veut refaire la guinguette + une action Octobre Rose

Pour le mois de mai à vélo, plusieurs animations sont prévues.

- Commission Culture

Rapporteur : Hélène Larcher

Préparation en cours pour la saison 2026-2027

Il devrait y avoir des spectacles pour tous les âges et tous les goûts : musique, humour, théâtre, Avec le partenariat de la bibliothèque / villes en scène / théâtre du préau

7) Informations de la municipalité

- Ecole de Pont-Farcy

Il y a eu une réunion le 7 avril avec les familles

Il a été convenu de faire un courrier de madame le maire et un des parents . Ces courriers seront adressés au directeur académique et aux deux députés Mme Borne et monsieur Gosselin.

Madame le Maire annonce qu'il y a un RDV le 29 avril à 16h30 avec l'inspecteur et le directeur ,

elle peut venir accompagné d'un élu et de deux représentants de parents d'élèves.

La commune a une forte inquiétude quant au maintien de 2 classes avec 4 niveaux . Est-ce que cela va convenir aux parents ?

Un questionnaire a été adressé aux familles.

Madame le Maire rappelé que l'école est agréable : mobilier + classes repeintes
Et que s'il y deux classes , il y aura possibilité d'aménager la 3ème classe en dortoir / bibliothèque

Madame le maire rappelle que ce n'est pas la commune qui arbitre la fermeture d'une classe.
C'est une décision du ministère de l'éducation nationale. La commune est mise devant le fait accompli.

= Organisation de l'agence postale communale

Sujet à travailler

= Dépôt du permis de construire par Manche Habitat pour les logements qui seront Rue Saint Pierre et Miquelon

8) Dates à retenir

30 avril : concert de musique classique

5 mai / 2 juin / 7 juillet / 8 septembre : conseil municipal